

Commission travaux du 22 mars à 17h30

Présents : Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Daniel JOMARD, Jean-Michel MARTIN, Philippe CUNY, Karine CLAUDE, Cédric PIERREL, Michaël ROHR.

Excusés : Jean-Gérard GEORGES, Emmanuelle AUBERT (procuration à Cédric PIERREL), Laurence LABAYS, Marie-Agnès GROSJEAN (procuration à Michaël ROHR), Dorine ROBERT (procuration à Yannick PIQUEE).

Services : Rémi DECOMBE, Jérôme CUNAT, Anthony HOUILLON (maîtrise d'œuvre cabinet Demange).

Objectifs : étudier les travaux de voirie 2023 : à Crémanvillers aux abords du futur Aldi (permis accordé mais dossier loi sur l'eau encore en cours d'instruction) et à l'entrée d'agglomération ainsi que sur la rue St Del. Définition des travaux, estimation financière, planning de travaux pour réalisation en septembre 2023.

1°) Aménagements à Crémanvillers :

L'objectif est la création d'un trottoir PMR, d'une entrée de ville avec quelques aménagements paysagers, de passages piétons.

La présence du réseau de gaz en sous-terrain nécessite la consultation de GRDF. Un réseau existe pour recueillir le pluvial. Il est possible de mettre le trottoir de l'autre côté mais cela gêne le fossé actuel, qui devrait alors être busé. La limitation à 50km/h serait avancée au début de l'axe en provenance de Remiremont. Il faut aussi définir la taille exacte du trottoir à installer en fonction du projet de l'enseigne entre la longueur maximale et la longueur strictement nécessaire au projet de ALDI (différence d'environ 20 000 € TTC).

Le conseil départemental peut être consulté pour essayer de jouer sur la largeur de voirie pour que le problème de conduite de gaz soit résolu, ainsi que pour avis sur le projet de travaux.

Une petite acquisition serait nécessaire pour 12m² de terrain privé.

L'estimation financière est la suivante (option : longueur maximale de trottoir) :

RECAPITULATIF BASE			
	RD 243	RD 23E	TOTAL
INSTALLATION ET TRAVAUX DE PREPARATION	1 750,00	1 750,00	3 500,00
TRAVAUX PREPARATOIRES ET TERRASSEMENT	3 405,00	1 990,00	5 395,00
ASSAINISSEMENT	3 350,00	-	3 350,00
VOIRIE	25 075,00	17 595,00	42 670,00
TOTAL BASE	H.T. 33 580,00	21 335,00	54 915,00
	arrondi à 33 600,00	21 400,00	55 000,00
Compris imprévus 10%	3 360,00	2 140,00	5 500,00
	TOTAL H.T. 36 960,00	23 540,00	60 500,00
	T.V.A. 7 392,00	4 708,00	12 100,00
	T.T.C. 44 352,00	28 248,00	72 600,00
OPTION	17 290,00	1 600,00	18 890,00
TOTAL BASE + OPTION	H.T. 50 870,00	22 935,00	73 805,00
	arrondi à 50 900,00	23 000,00	73 900,00
Compris imprévus 10%	5 090,00	2 300,00	7 390,00
	TOTAL H.T. 55 990,00	25 300,00	81 290,00
	T.V.A. 11 198,00	5 060,00	16 258,00
	T.T.C. 67 188,00	30 360,00	97 548,00

En attente des éléments de GRDF et du département (à défaut, de la police de l'eau si le trottoir doit être installé au côté opposé), la commission émet un avis favorable au projet :

- A l'unanimité pour le trottoir côté proposé (en face du futur magasin) ;
- A 9 voix pour et 2 voix contre pour la longueur minimale de trottoir, le restant étant prévu par le projet de ALDI.

Les travaux doivent être réalisés pour la date de fin de travaux du futur magasin ALDI vers septembre 2023.

2°) Rue Saint-Del :

Le but est de ralentir la circulation en entrée de ville qui est bien trop élevée actuellement malgré le radar pédagogique, en :

-matérialisant l'entrée d'agglomération sur RD-23-Rue St Del

-en créant un îlot franchissable pour rétrécir le carrefour avec la rue de la tâche, ou en rétrécissant davantage la chaussée sans îlot. La voie serait rétrécie par l'installation d'un trottoir ainsi qu'une bordure au côté opposé.

Le conseil départemental sera consulté pour avis sur le projet de travaux.

L'estimation financière est la suivante :

RECAPITULATIF BASE			
	RD 243	RD 23E	TOTAL
INSTALLATION ET TRAVAUX DE PREPARATION	1 750,00	1 750,00	3 500,00
TRAVAUX PREPARATOIRES ET TERRASSEMENT	3 405,00	1 990,00	5 395,00
ASSAINISSEMENT	3 350,00	-	3 350,00
VOIRIE	25 075,00	17 595,00	42 670,00
TOTAL BASE	H.T. 33 580,00	21 335,00	54 915,00
	arrondi à 33 600,00	21 400,00	55 000,00
Compris imprévus 10%	3 360,00	2 140,00	5 500,00
<hr/>			
TOTAL H.T.	36 960,00	23 540,00	60 500,00
T.V.A.	7 392,00	4 708,00	12 100,00
<hr/>			
T.T.C.	44 352,00	28 248,00	72 600,00
OPTION	17 290,00	1 600,00	18 890,00
TOTAL BASE + OPTION	H.T. 50 870,00	22 935,00	73 805,00
	arrondi à 50 900,00	23 000,00	73 900,00
Compris imprévus 10%	5 090,00	2 300,00	7 390,00
<hr/>			
TOTAL H.T.	55 990,00	25 300,00	81 290,00
T.V.A.	11 198,00	5 060,00	16 258,00
<hr/>			
T.T.C.	67 188,00	30 360,00	97 548,00

A l'unanimité, la commission rend un avis favorable à ce projet, à une voix défavorable à l'îlot et 10 voix favorables à l'îlot.

Le planning est moins urgent mais pourrait se faire dans le courant de l'automne.

Les consultations de marchés seraient possibles plus rapidement car le besoin étant inférieur à 100 000 € HT de travaux il n'est pas besoin de faire un marché public avec consultation préalable du moment que plusieurs prestataires sont consultés directement.

La séance est levée à 18h25.

Vagney, le 23 mars 2023,
Le vice-président de la commission travaux,
Yannick PIQUEE

